



E-mail : cgt1.villaroche@orange.fr /

Site : <https://cgtsafran.com/sae/secteur/villaroche/>



12 juillet 2022

CGT SAE

FLASH INFO SYNDICAL

SYNDICAT CGT VILLAROCHE

Mesures salariales complémentaires 2022 (sans la mobilisation, c'était 0 euros !!!)

Conformément aux précédentes communications, les mesures salariales complémentaires obtenues par la grève des salariés de Safran Aircraft Engines en début d'année 2022 s'appliqueront au 1^{er} juillet par intégration dans le salaire brut mensuel pour près de 12000 salariés de Safran Aircraft Engines France concernés. En effet devant le blocage de la situation, la Direction Générale du Groupe a été contrainte d'écouter les revendications des salariés soutenus par la CGT lors d'une réunion extraordinaire fin avril 2022.

Bien que la principale revendication des salariés portée par la **CGT (AG de 200 euros net / mois)** n'aie pas été entendue par la direction générale, nous rappelons aux salariés qu'ils verront leur pouvoir d'achat, augmenter de la manière suivante :

	Valeurs des tranches (€ bruts annuels)	Augmentation forfaitaire annuelle	Augmentation en pourcentage	Augmentation forfaitaire mensuelle sur 13 mois
Tranche 1 Cadre/non cadre	< ou = 35 000	740 €	-	57 €
Tranche 2 Cadre/non cadre	35 000 < ou = 40 000	620 €	-	48 €
Tranche 3 Cadre/non cadre	40 000 < ou = 50 000	500 €	-	38 €
Tranche 4 Non cadre	50 000 < 100 000	-	1 %	-
Tranche 4 Cadre P1/P2	50 000 < 100 000	-	1 %	-
Tranche 5 Cadre IIIA	50 000 < 100 000	-	0,80 %	-
Tranche 6 Cadre IIIB/IIIC	50 000 < 100 000	-	0,70 %	-

La CGT laisse à chacun le plaisir de calculer en % son augmentation de salaire lorsqu'ils auront reçu leur paie de juillet... Il est inutile de vous rappeler que cette augmentation générale supplémentaire est la première que les ingénieurs et cadres ont vu depuis plus de 30 ans.

Cette augmentation générale permet également à tous ceux qui ont eu **0 euros d'AI** fin juin, d'atténuer les effets néfastes de la politique salariale de la direction lors des NAO 2022

(AI non cadre : **1,05%** au 1^{er} janvier 2022).

La CGT rappelle qu'en 2021 pour cause de COVID, une très grande majorité d'entre nous, avait déjà eu **0 euros d'AI** afin de soutenir les finances du groupe ! Pour certains cela fait maintenant 3 ans voir plus qu'ils sont les « oubliés » de la politique salariale de l'entreprise.

Le calcul suivant des AI est simple pour certains d'entre nous **0% + 0% + 0% +... = ça fait toujours 0%.**

Bonnes vacances à toutes et à tous, on vous attend vivement en septembre !

La bourse finance-t-elle l'économie réelle?

L'introduction en bourse dans le marché primaire mondial a été en 2019 de 189 milliards de dollars. Les valeurs échangées sur le marché secondaire (la bourse dont on nous parle quotidiennement) est aujourd'hui de 100 000 milliards par an, ... soit plus que le PIB mondial (90 000 milliards de dollars)!

Les échanges réalisés sur le marché secondaire ne concernent que les «investisseurs», sans aucun apport pour l'entreprise: **il n'existe pas de lien entre le marché secondaire et l'entreprise, si ce n'est un nom!**

Aucun échange d'actions sur le marché secondaire n'entraîne une quelconque augmentation de trésorerie des entreprises.

Par « investisseur », il faut donc entendre une personne ou groupe de personnes achetant des «actions» et voulant le revendre à un prix plus élevé. Ces « investisseurs » n'investissent donc pas dans l'entreprise, mais dans le produit créé par la bourse : l'action.

Le financement issu du marché primaire ne représente que 0,19% du total échangé: Un marché de l'occasion particulièrement disproportionné!

